



ÉDITO

Le mois de mai aura vu se dérouler un certain nombre de commémorations patriotiques qui témoignent que l'Histoire s'incarne vraiment dans nos territoires. Se souvenir d'où il vient est bien la marque d'un grand peuple. De belles initiatives comme l'entretien des carrés militaires par les classes Défense du collège Descartes (Le Havre) en mai et du collège du Collège Georges Braque (Rouen) en avril viennent très heureusement illustrer le lien de transmission de la mémoire. Chacun à notre niveau, cultivons l'esprit de Défense. C'est en définitive cet esprit qui a permis à nos anciens de reprendre en main le destin de la France par l'action conjuguée des forces du débarquement et des forces de l'intérieur.

Commémoration de la Journée Nationale de la Résistance

La DMD76 s'est rendue à Rives en Seine afin de participer aux commémorations de la Journée Nationale de la Résistance, avec le Drapeau de l'Amicale FFI des 2 Léopards d'Yvetot (détenu par l'UNC d'Yvetot).

La Journée nationale de la Résistance est l'occasion de réfléchir aux valeurs portées par la Résistance, telles que le courage, la défense de la République, la justice, la solidarité, la tolérance et le respect d'autrui. Durant cette commémoration, le préfet de Région, Jean-Benoit Albertini, ainsi que le maire de Rives-en-Seine, Bastien Coriton, ont rendu hommage aux hommes et aux femmes qui se sont levés contre l'occupant nazi et le régime collaborationniste de Vichy. De nombreux collégiens et lycéens se sont rendus à cette commémoration et ont pu approfondir leur programme d'enseignement par la transmission de la mémoire par les représentants institutionnels et des anciens combattants locaux.



Rallye citoyen du 7 mai

Depuis trois ans sous l'impulsion du principal du collège André Marie, l'Education Nationale et la ville de Barentin *Cité des Arts* organisent un Rallye Citoyen destiné à des élèves volontaires des trois collèges de la vallée de l'Austreberthe.

La Délégation Militaire Départementale de Seine-Maritime était présente.

Pendant toute la journée une centaine de collégiens a rencontré des responsables d'institutions ou d'associations pleinement engagées pour la citoyenneté (IHEDN, Gendarmerie Nationale, SDIS, Armée de Terre, Anciens Combattants, Adama, SNU, Cardere, La Croix Rouge Française...). Autant d'entrées possibles pour promouvoir l'engagement citoyen.



Restauration de Carré militaire

Le vendredi 17 mai 2024, la Classe défense du collège Descartes (Le Havre) a participé à l'opération de l'entretien des tombes du carré militaire dans le cimetière Sainte-Marie du Havre. Au total, près d'une centaine de tombes ont été restaurées avec l'aide de 25 collégiens et des membres de l'association du Souvenir Français, du CIRFA du Havre, d'élus de la commune, de représentants de l'association des *Gueules Cassées*.

Cet évènement s'inscrit dans le cadre de la semaine de valorisation des Classes Défense et des cérémonies du D-Day.

Un peu d'histoire...



Le 39^e Régiment d'Infanterie

En 1820, une ordonnance royale de Louis XVIII réorganise les corps de l'armée française en transformant les légions départementales en régiments d'infanterie de ligne. Ainsi, le 39^e régiment d'infanterie de ligne est formé, à Nancy, avec les 3 bataillons de la 1^{ère} Légion de la Seine-Inférieure. En 1875, le 39^e Régiment d'Infanterie, commandé par le colonel André Robert, est stationné à Vincennes, son dépôt est à Bernay.

En 1914, le régiment prend garnison à la **caserne Hatry** (actuelle Région de gendarmerie de Normandie, le groupement de gendarmerie départementale de Seine-Maritime) à Rouen et à Dieppe. Il fait alors partie de la 9^e brigade, de la 5^e division d'infanterie, du 3^e Corps d'Armée.

En août 1914, par dédoublement des réservistes, il est mis sur pied le 239^e Régiment d'Infanterie.

En 1919, une pièce de théâtre mettant en scène le 39^e est produite: **Et après tout! Une revue du 39^e régiment d'Infanterie**, en 1 prologue, 3 actes et 5 tableaux. Elle est représentée en mars 1919 à Bad-Durkheim et Kaiserslautern (Palatinat) et en avril 1919 à Rouen.

L'insigne du régiment est adopté le 4 décembre 1936. Il montre un drakkar sur la Seine devant la cathédrale de Rouen. Unité d'active, le 39^e Régiment d'Infanterie est mobilisé au Centre Mobilisateur de l'Infanterie n°32 de Rouen (CMI32). Sous les ordres du colonel Dugenet, il appartient à la 5^e division d'infanterie motorisée.

Au printemps 1940, le régiment est stationné aux alentours de Rethel. Sa division est impliquée dans le plan Dyle et doit occuper le front de la Meuse entre Dave et Anhée.

Lors de l'attaque allemande du 10 mai, le plan Dyle est exécuté et il entre en Belgique et se bat ainsi sur les bords de la Meuse durant deux jours, il tient tête avec les autres régiments de la 5^e division d'infanterie aux divisions blindées allemandes. À court de munitions et de support aérien ou d'artillerie, il se retire des combats. Une grande partie de ses effectifs sera faite prisonnière, il sera dissous.

En mai 1968, trois compagnies du 39^e RI, sont secrètement transférées à Pontoise où elles prennent leur quartier dans des hangars à chars. Elles y resteront en alerte une semaine.

Pendant ce temps, le général de Gaulle a disparu, il est allé voir le général Massu, en Allemagne, où celui-ci le dissuade d'intervenir militairement pour réprimer les étudiants... Pendant toute la durée des événements de mai 68, les soldats du 39^e RI gardent les points sensibles de la région de Rouen (fabrique de munitions et d'explosifs, relais de télévision et de télécommunications).

Du 18 février au 28 juin 1985, une section commandée par le lieutenant Buzenet, part en renfort au 43^e BIMA à Port-Bouet en République de Côte d'Ivoire.

Le régiment est caserné à Rouen à la caserne Pélissier (en face de la prison bonne-Nouvelle), puis au Quartier Richepanse (Jardin des Plantes), rebaptisé **Quartier Pélissier**, avant d'être dissous le 15 juin 1990.

S'informer à partir d'émissions audios ou vidéos à la demande

A notre époque, nous avons les moyens de nous informer, de bien nous informer avec des sources vérifiées, sérieuses.

L'un de ces moyens est l'écoute, sur des plateformes, d'émissions audios à la demande, plus communément appelées Podcast ou vidéos à la demande lorsque l'on a oublié l'horaire de passage d'une émission..

Les émissions conseillées sont:

Le Collimateur

Podcast consacré aux questions militaires et stratégiques, en partenariat avec le centre des études de sécurité de l'IFRI, produit et animé par **Alexandre Jubelin**, réalisé avec le soutien de la Direction générale des relations internationales et de la stratégie du Ministère français des Armées.



Deux formats hebdomadaires : un entretien-analyse sur des questions de défense, diffusé le mardi à 8h et un format court le vendredi, consacré soit à un récit d'opérations, **Dans le viseur**, soit à une analyse de film ou de série liés à la guerre ou au monde militaire, **Dans le bunker**.

Lignes de défense

Diffusée sur Radio France Internationale, la chronique de Franck Alexandre vous plonge chaque semaine, au cœur des enjeux et des problématiques de défense et de sécurité du XXI^{ème} siècle. Les acteurs d'un monde militaire en mutation et les meilleurs observateurs des questions de Défense répondent à Franck Alexandre tous les dimanches matins dans sa chronique.



Par ailleurs, via la télévision, vous pouvez aussi profiter du rendez-vous du **Journal de la Défense**, sur La chaîne Parlementaire. En immersion dans les forces armées, ce magazine vous propose un autre regard sur l'actualité de la Défense à travers des reportages exclusifs.



Concours national de la Résistance et de la Déportation

Le jeudi 16 mai s'est déroulée la session de correction des devoirs du **concours national de la Résistance et de la Déportation** à la Direction des services départementaux de l'Education nationale de la Seine-Maritime, à Rouen.

Huit collèges et deux lycées du département ont présenté leurs travaux à la commission.

Quatre catégories étaient proposées aux participants:

- Concours collectif collèges
- Concours individuel collèges
- Concours collectif lycées
- Concours individuel lycées

La commission, composée de représentants de l'Education nationale, de la Défense, des Archives départementales, de l'ONAC-VG et d'associations mémorielles a abordé chaque dossier avec impartialité, technicité et professionnalisme, a retenu plusieurs excellents travaux au niveau départemental et d'autres qui pourraient être présentés au niveau académique. Ce travaux seront récompensés le 3 juillet 2024.



Délégation Militaire Départementale de la Seine-Maritime

3, rue d'Herbouville

CS 11313

76178 ROUEN CEDEX

02 32 08 20 01